

## « Pas assez d'informations sur les modalités de financement des investissements » (Laurent Sorin)

Paris - Publié le jeudi 12 décembre 2019 à 10 h 00 - Article n° 169412

- « Les coûts contrat sont avantageux, mais nous n'avons pour l'heure pas suffisamment d'informations concernant les modalités de financement des investissements », déclare Laurent Sorin, directeur du CFA-MFR de Saint-Michel-Mont-Mercure, à la communauté C.F.A, le 04/12/2019.
- « La libéralisation du secteur de l'apprentissage peut être d'autant plus problématique en région rurale. Du point de vue de l'attractivité, il ne faudrait pas que les Opco et les organisations professionnelles décident d'investir davantage dans les grandes villes que dans les milieux ruraux. »
- « Nous sommes partenaires avec 27 pays d'Europe, dans lesquels 120 à 140 jeunes partent chaque année pour travailler dans une entreprise étrangère. Cela leur permet d'acquérir des compétences en savoir-être, et de se construire en tant que personne. Depuis 1996, nous avons aussi envoyé 378 tuteurs d'entreprises à l'étranger. »
- « Nous faisons encore peu de formation à distance, car nous accordons de l'importance au territoire. Nous sommes donc attachés au présentiel, même si nous en viendrons forcément à développer l'utilisation des plateformes à l'avenir. »
- « Nous considérons qu'il faut enrichir les formations de service pour y attirer des jeunes. Mais nous pensons que ce sont les organisations professionnelles, au niveau national, qui doivent agir pour revaloriser ces métiers. »

Laurent Sorin répond aux questions de la communauté C.F.A.

### >> Quelle est l'histoire de votre établissement ? Quelles formations proposez-vous ?

Nous faisons partie du réseau national des Maisons familiales rurales. À l'origine, notre établissement avait une vocation agricole. Puis, en 1973, nous avons ouvert des sections artisanales : boulangerie, cuisine, métallurgie et charpenterie. Progressivement, nous avons développé nos effectifs dans le secteur de l'alimentation et de restauration, et les métalliers/charpentiers ont essaimé dans d'autres MFR. Nous sommes devenu CFA-MFR au début des années 1980. Aujourd'hui, nous accueillons 550 jeunes sur l'ensemble des deux filières : alimentation (Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie) et restauration (Cuisine et Service).

En apprentissage, en hôtellerie-restauration, nous avons sept diplômes, pour 231 apprentis :

- CAP cuisine ;
- CAP commercialisation et service en HCR ;
- Mention complémentaire cuisinier en desserts de restaurant ;
- BP arts de la cuisine ;
- BP arts du service et commercialisation en restauration ;
- Bac professionnel cuisine ;
- Bac professionnel commercialisation et service en restauration.

En formation continue, nous avons sept CQP : Assistant d'exploitation, Réceptionniste, Serveur, Commis de cuisine, Pizzaiolo, Crêpier et Employé d'étage.

### >> Que vous apporte le fait d'appartenir au réseau des MFR ?

C'est un réseau national, très actif en Vendée, où l'on compte 27 MFR. Cela permet un travail en réseau intéressant. Au niveau pédagogique, le réseau MFR revendique une pédagogie particulière, où la place à l'accompagnement des personnes en formation est très importante et où il y a une volonté de partir de la pratique pour aller vers la théorie. Nous partons du vécu du jeune en entreprise et l'accompagnons.

### >> Comment accueillez-vous la réforme introduite par la loi du 05/09/2018 ? Êtes-vous satisfait des coûts contrat retenus par France compétences pour vos formations ?

Pour les entreprises, il y a une meilleure lisibilité de l'usage qui sera fait de la taxe d'apprentissage. Auparavant, ils n'avaient peut-être pas le sentiment qu'elle était complètement réaffectée aux CFA.

D'un point de vue financier, les coûts contrat sont plus avantageux que les coûts préfecture. Cependant, nous n'avons pas suffisamment d'informations concernant les modalités de financement des investissements. On nous demande de gérer nos organismes comme des chefs d'entreprises. Par conséquent, notre visibilité financière est réduite tant que la question du financement de l'investissement n'est pas éclaircie.

*La Région Pays de la Loire était exemplaire en matière d'apprentissage et a financé un plan de relance qui a fonctionné en 2015 : désormais, nous changeons d'interlocuteur et il faudra s'adapter.*

### >> Le Gouvernement a annoncé que tous les contrats signés depuis septembre 2019 peuvent bénéficier des coûts contrat. Êtes-vous satisfait ?



Oui, dans notre secteur, les coûts contrats sont intéressants et peuvent permettre un doublement des financements par apprenti dans certaines formations. Tout en gardant à l'esprit le manque de visibilité sur les

## **>> Que vous inspire la possibilité de création de nouveaux CFA offrant des formations dans les HCR sur votre territoire ? Comment vous préparez-vous à cela ?**

Il peut y avoir certaines inquiétudes en raison de la libéralisation du secteur de l'apprentissage. En région rurale, cela peut être d'autant plus problématique. En effet, du point de vue de l'attractivité, il ne faudrait pas que les Opco et les organisations professionnelles décident d'investir davantage dans les grandes villes que dans les milieux ruraux.

Malgré tout, une structure comme la nôtre demande beaucoup d'investissement, notamment pour les plateaux techniques, ce qui complique donc l'émergence d'une concurrence. Des petites entreprises n'ont évidemment pas la volonté d'ouvrir une structure d'apprentissage, mais plutôt de nouer des partenariats avec des établissements comme le nôtre, qui avons une expertise dans l'accompagnement des jeunes.

**<< Une structure comme la nôtre demande beaucoup d'investissement (...) ce qui complique donc l'émergence d'une concurrence.**

## **>> Sur le plan pédagogique, avez-vous mis en place des dispositifs innovants au cours des dernières années ? Quelle place pour le digital dans votre CFA ?**

Notre principal atout est notre dimension internationale : nous sommes un CFA européen. Nous avons été précurseurs sur ce sujet, car cela fait 30 ans que nous intégrons dans les parcours de nos jeunes des stages en entreprise à l'étranger. Ils partent seuls dans une entreprise européenne, ce qui leur permet d'acquérir des compétences en savoir-être, et de se construire en tant que personne. C'est une forme d'individualisation de leur parcours.

Nous travaillons avec 27 pays en Europe, et 120 à 140 jeunes partent chaque année. Depuis 1996, nous avons envoyé à l'étranger 1961 apprentis et 378 formateurs/tuteurs d'entreprises, et nous avons accueilli 615 stagiaires et 25 apprentis européens. Enfin, nous avons 110 entreprises étrangères partenaires.

Sur le plan événementiel, nous organisons, tous les 3 ans, les Tables rondes européennes. En 2017, nous avons réussi à accueillir 20 délégations sur nos 28 pays partenaires.

Nous commençons également à pratiquer la modularisation et à travailler sur la digitalisation. Sur le public adulte, nous développons la formation continue. Cependant, nous faisons encore peu de formation à distance, car nous accordons de l'importance au territoire. Nous devons nous mettre au distanciel et aux plateformes, mais pour le moment, nous sommes attachés au présentiel. Nous allons également nous intéresser à la question de l'Afest, car il nous faut reconnaître la possibilité de se former en entreprise avec cette modalité pédagogique.

## **>> Éprouvez-vous des difficultés à attirer les jeunes dans certaines formations ? Si oui, comment y remédier ?**

**<< Nous pensons qu'il faut enrichir les formations de services pour y attirer des jeunes.**

Il est plus difficile d'attirer des jeunes en service qu'en cuisine. Nous avons donc investi dans un restaurant pédagogique. Par ailleurs, dans le cadre du CQP serveur pour les adultes, nous avons inséré un module crêperie. Nous pensons qu'il faut enrichir les formations de service pour y attirer des jeunes. Mais nous pensons que ce sont les organisations professionnelles, au niveau national, qui doivent agir pour revaloriser ces métiers.

## **>> Qu'attendez-vous du Rafih ?**

Nous espérons travailler avec des interlocuteurs que nous connaissons au sein de l'Opca, et avec qui nous avons de bonnes relations. L'Opco doit aussi nous aider dans la communication, par exemple sur les métiers du service, afin de les revaloriser et donner envie aux jeunes. Nous sommes dans une période où nous revenons à l'attachement au terroir : il faut s'appuyer là-dessus.